



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>38451</b>	De <b>M. Patrick Hetzel</b> ( Les Républicains - Bas-Rhin )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > élections et référendums	<b>Tête d'analyse</b> > Vaccination des assesseurs de bureaux de vote avant juin 2021	<b>Analyse</b> > Vaccination des assesseurs de bureaux de vote avant juin 2021.
Question publiée au JO le : <b>27/04/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la question de la vaccination de tous les assesseurs des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales en juin 2021. En effet, afin d'assurer la plus grande sécurité sanitaire autour des bureaux de vote qui seront ouverts en juin 2021 à l'occasion des élections départementales et régionales, il serait pertinent de tout mettre en œuvre pour que toutes celles et ceux qui tiendront des bureaux de vote puissent être vaccinés dans les meilleurs délais. Il souhaite savoir ce que le Gouvernement compte entreprendre dans ce sens afin de donner un maximum de garanties sanitaires dans le bon déroulement des élections.